

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES


Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02940
Numéro SIREN : 852 008 705
Nom ou dénomination : 182 BARBER

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2023 sous le numéro de dépôt 110

SASU 182 BARBER
SAS au capital de 500€
182 RUE DE PARIS
91120 PALAISEAU
RCS EVRY 852 008 705

dépose au Greffe du Tribunal de Commerce	
	Le : Numero 9 JAN. 2023 <i>MO</i>

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Chers actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Présentation des états financiers

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution.

Durée en mois de l'exercice	12
Chiffre d'affaires net	41 446
Subvention d'exploitation	0
Autres produits	5 544
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	46 990
Achats de matières premières	2 306
Autres charges externes	21 304
Impôts et taxes assimilés	114
Charges de personnel	30 601
INSUFFISANCE BRUT EXPLOITATION	< 7 335 >
Dotations aux amortissements	1 400
Autres charges	536
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	56 264
RESULTAT D'EXPLOITATION	< 9 273 >
Charges financières	0
Produits financiers	0
Charges exceptionnelles	0
Produits exceptionnels	0
Impôts sur les sociétés	0
RESULTAT NET COMPTABLE	9 273

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien ne particulier à signaler

Activité de la société en matière de recherche et développement

Rien ne particulier à signaler en matière de recherche

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus à votre président.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un résultat déficitaire de <9 273€>.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- Report à nouveau pour : <9 273€>

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

Dépenses non déductibles fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 223 du code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Le président



SASU 182 BARBER
SAS au capital de 500€
182 RUE DE PARIS
91120 PALAISEAU
RCS EVRY 852 008 705

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN
DATE DU 06 DECEMBRE 2022.**

L'an deux mille vingt-deux et le 6 juin à quatorze heures, les actionnaires se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la présidence.

Sont présents ou représentés :

MONSIEUR OULD MOUSSA YANIS	100 PARTS
Soit	100 PARTS

Sur un total de 100 parts composant le capital social OULD MOUSSA YANIS préside la séance en qualité de président associé.

Il constate, en conséquent, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des actions sociales.

Le président dépose sur le bureau et à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des actionnaires non dirigeants plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la présidence, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Quitus à la présidence,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture des rapports de la présidence et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture de la présidence sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice, s'élevant à <9 273€>, de la manière suivante :

- Report à nouveau pour : <9 273€>

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Le président



Exercice ouvert le 01/01/2021 Et clos le 31/12/2021 Régime simplifié d'imposition
 Régime réel normal
 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe
 Si PME innovantes, cocher la case ci-contre
 Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art 209-0 B (entreprise de transport maritime) cocher la case

A IDENTIFICATION Adresse du siège social
 Désignation, 182 BARBER
 SIRET, 182 RUE DE PARIS
 dresse, 91120 PALAISEAU
 de la société : 85200870500018

B ACTIVITE
 Ancienne adresse (en cas de changement)
 N° Téléphone :
 Activités exercées
 SALON DE COIFFURE
 Si vous avez changé d'activité, cochez la case

RÉGIME FISCAL DES GROUPES
 Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante :
 Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :
 SIRET

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf page 4)

1. Résultat fiscal
 Bénéfice imposable à 31%
 Bénéfice imposable à 15%
 Résultats net de cession/concession/sous concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%
 Bénéfice imposable à 28%
 Déficit 9 273
 2. Plus-values
 PV à long terme imposables à 15%
 Autres PV imposables à 19%
 PV à long terme imposables à 19%
 PV à long terme imposables à 0%
 PV exonérés (art. 238 quinquies)
 3. Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones franches
 Entreprises nouvelles art 44 septies
 Entreprises nouvelles art 44 septies
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées
 Jeunes entreprises innovantes
 Bassins urbains à dynamiser (BUD) art 44 sexdecies
 Bénéfice (+) ou déficit (-) exonéré
 Zones Franches Urbaines - Territoire entrepreneur
 Zone de développement prioritaire Art 44 septidécies
 Zones franches d'activités Art 44 quaterdecies
 Zone de restructuration de la défense Art 44 terdecies
 Autres dispositifs
 PV exonérées relevant du taux à 15%
 4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif (art 244 quater W du CGI) (cocher la case)

D - IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F - ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CFC/DAC4 (cf notice de la déclaration 2065)

Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration par la tête de groupe
 Nom et adresse de l'entreprise du groupe désignée pour souscrire la déclaration si ce n'est pas la tête de groupe
 Nom et adresse de société tête de groupe
 N° ID fiscale

G - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : MTAE
 ECF : Nom et adresse du prestataire :

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :
 Nom et adresse du conseil : MME BENTALEB
 Tél : FR Tél : 0624310174
 Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :
 N° d'agrément du CGA :
 Date :
 Lieu : PALAISEAU
 Qualité et nom du signataire : MR OULD MOUSSA YANIS
 PRESIDENT
 CGA Viseur Conventionné Tél :

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

182 BARBER

Désignation de l'entreprise

31/12/2021

et Date de clôture de l'exercice

J - DIVERS	
Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre) :	Adresse des autres établissements :

K - CASSE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME DES PVA		
Rémunérations :	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages :	30 218
MVLT imposées à 15 %	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputées sur les PVLT de l'exercice MVLT réalisées au cours de l'exercice MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise : 182 BARBER
Adresse : 182 RUE DE PARIS

91120 PALAISEAU

du : 01/01/2021
au : 31/12/2021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑤)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑥)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice ... (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice ... ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		À _____ le	
		Signature :	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

La charte du contribuable des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts

Désignation de l'entreprise		182 BARBER		91120 PALAISEAU		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		182 RUE DE PARIS					
Numéro SIRET *		8 5 2 0 0 8 7 0 5 0 0 0 1 8					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
						Exercice N clos le 31/12/2021	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
						Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	7 000	030	3 733		3 266
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	7 000	048	3 733		3 266
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	070			
		Autres *(3)	072	214	074		214
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	1 264	086			1 264
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	1 478	098			1 478
	Total général (I + II)	110	8 478	112	3 733		4 744
PASSIF						Exercice N 1	
						NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				500
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131				
	Report à nouveau		134				-7 559
	Résultat de l'exercice		136				-9 273
	Provisions réglementées		140				
Total I		142				-16 332	
Provisions pour risques et charges		154					
Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				1 284
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés à l'exercice N :)		169				19 793
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176				21 077	
Total général (I + II + III)		180				4 744	
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	Biens	215		214		
		Services	217		218	41 446	
	Production stockée * <i>(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)</i>				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	5 544	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	46 990	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	2 306	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	21 304	
	Impôts, taxes et versements assimilés dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		244	114	
	Rémunérations du personnel*				250	30 418	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	183	
	Dotations aux amortissements*				254	1 400	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	536	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	56 264	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	-9 273	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
				Produits exceptionnels (IV)		290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	-9 273	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	314	9 273	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art 39 A C G I) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (Cf page 7 de la notice 2033 NOT SD)		324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Écart des valeurs Liquidatives sur OPCVM*	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		249	Part de loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
DEDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexes)		986	ZFU TE (44 octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44 sexes A)	989		
	ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44 quinderces)	138		
	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)		345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art 44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire	993		
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346			350
		- art 39 decies		655			
		- art 39 decies A		643			
		- art 39 decies B		645			
- art 39 decies C		647					
- art 39 decies D		648					
Simulateur de conduite (art 39 decies E)		641					
- art 39 decies F		990					
- art 39 decies G		649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352	354	9 273
Déficits	Déficits de l'exercice reporté en arrière		356				
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat *		360		

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450	7 000	452		454		456	7 000				
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490	7 000	492		494		496	7 000				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations / Dotations de l'exercice		Diminutions - amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 333	542	1 400	544		546	3 733		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	2 333	572	1 400	574		576	3 733		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations		590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

Logiciel INTAE

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 *Septies* A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : 182 BARBER Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Immob. incorporelles	700		705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715	2	
Constructions	720		725	3	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	4	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	5	
Matériel de transport	750		755	6	
Autres immobilisations corporelles	760		765	7	
TOTAL	770		775	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982b	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982t	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	9 273
Total des déficits restant à reporter	870	9 273

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes de cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS	326	380	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	8 289
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	3 265
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : 182 BARBER Néant
 Exercice ouvert le : 01/01/2021 et clos le : 31/12/2021 Données en nombre de mois

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376	1.00
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachés à une activité normale et courante	119	
Refacturation de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	

IV - Valeur ajoutée produite

Total 1 + Total 2 + Total 3	137	
------------------------------------	------------	--

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF.	117	
Garde réservé au mono-établissement au sens de la CVAE. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (Report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

Logiciel MTAE

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portée en ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 1330-CVAE-NOT-SD (§ Répartition des salaires) et dans la notice n° 2033-NOT-SD (§ Cotisation foncière des

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 8 5 2 0 0 8 7 0 5 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 182 BARBER

ADRESSE (voie) 182 RUE DE PARIS

CODE POSTAL 91120 VILLE PALAISEAU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

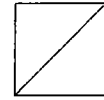
Titre (2) ASS Nom patronymique OULD MOUSSA Prénom(s) YANIS
 Nom marital PRESIDENT % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100
 Naissance : Date 15/10/1991 N° Département 94 Commune THIAIS Pays FR
 Adresse : N° 213 Voie RUE DU PETIT LEROY
 Code Postal 94550 Commune CHEVILLY LARUE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrit en bas à droite de cette même case
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle
 * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 8 5 2 0 0 8 7 0 5 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 182 BARBER

ADRESSE (voie) 182 RUE DE PARIS

CODE POSTAL 91120 VILLE PALAISEAU

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2023-NTAE